

### **Orange reste dans sa Bulle... spéculative...**

La direction poursuit sa méthode de non anticipation des évènements et prise de décision dans la gestion de la crise Covid. Elle attend les nouvelles consignes gouvernementales alors que les médias chaque jour font état d'une moyenne de 11 000 cas quotidiens, bien loin du seuil des 5000 cas nécessaires à un déconfinement global.

### **Une logistique de vaccinations et de tests compliquée à mettre en œuvre.....**

Les services de santé n'ont aucune dotation spécifique concernant les vaccinations et les tests antigéniques ne sont pas envisageables en entreprise car ils nécessitent des équipements de stockage spécifiques.

### **Un manque de transparence dans la gestion des clusters, des cas avérés et des cas contacts..**

Les médecins de travail ne peuvent légalement prescrire d'arrêt de travail, la direction se cache derrière les consignes sanitaires et ne prévoit que des certificats d'isolement que pour des cas avérés. La fermeture ou non d'un site ou d'une boutique reste à l'appréciation de l'entreprise.

La CGT refuse les appréciations à géométrie variable guidées par le business et exige que la prévention prime et que la santé des salariés soit et reste la priorité absolue.

A date, les services de santé Orange annoncent avoir connaissances de 1 800 cas avérés à mi-novembre 2020, la CGT revendique que l'entreprise assume ses responsabilités et soit plus réactive dans l'information des « cas-contact ». La CGT ne peut accepter qu'un salarié « cas-contact » ne soit pas informé le jour même de la détection, cela en va de la vie de ses proches !

### **Orange maintient 79 sites totalement fermés...**

Sans dérogation possible sur ces sites, le télétravail massif reste la norme à Orange jusqu'au 10 Janvier 2021 et l'organisation en mode PCA V2 est maintenue.

Pour la CGT, la santé des salariés est la priorité. La direction doit simplifier la procédure de retour sur site pour ceux qui vivent mal le télétravail.

### **Orange versera des frais d'indemnisation au rabais.....**

Sur les demandes de télétravail régulier, Orange annonce un chiffre de 14 100 demandes en semaine 50, dont 84% traités ; soit 9 000 au 15 novembre et 2 300 de plus à date. Parmi ces demandes « traitées », 94% ont été validées et 6% refusées. Il reste un delta de 3 000 dossiers encore en instance. Pour la CGT il est évident que la direction a pris du retard en gelant les demandes en août et septembre 2020, impactant les délais de traitement. La CGT exige que l'entreprise fasse le nécessaire pour que les équipes CSRH ne soient pas noyées par l'amoncellement des demandes en retard, qui sont le fait de sa direction. La direction annonce travailler à un retour sur site plus équilibré : mixte télétravail/présentiel à partir de janvier 2021.

Sur les frais d'indemnisation pour les salariés en télétravail imposé par le confinement, la direction prendra en charge 15 euros mensuels sans dépasser les 180€ annuels du télétravail contractualisé. La CGT dénonce une indemnité hors sol en plein hiver (chauffage, électricité,..)

### **La direction privilégie le business avant la santé des salariés....**

Encore une fois, la CGT alerte la direction sur la souffrance et les RPS accentués par le climat anxigène de la crise Covid, par l'isolement



(freepik.com)

des salariés et maintenant accélérés par le lancement de plusieurs projets structurants. La CGT rappelle que la préservation de la santé mentale des salariés est une obligation légale à l'employeur et réclame une enquête urgente sur l'impact sanitaire. La direction ne prévoit aucune action immédiate, elle rappelle l'existence des outils : RH, managers, services de santé.

## En boutiques, des conditions de travail inhumaines .....

Pour pallier à des locaux de back office à taille inadaptée, la direction sacrifie le bien être des salariés en imposant un protocole de déjeuner éclair en 15 min pour avoir le maximum de turn-over sur ces pauses, afin de ne pas gêner le business. Inadmissible pour la CGT. L'entreprise doit s'adapter à l'humain et non l'inverse. La CGT réclame des fermetures de boutiques pour permettre de vraies pauses méridiennes. La direction va étudier les cas des boutiques ayant un back office exigü.

Sur la PVC, les objectifs de décembre ont été baissés de 20% alors que les flux ont baissé de 40%. La CGT exige que la direction prenne en compte le contexte sanitaire et l'impact sur les ventes en garantissant d'appliquer la PVC la mieux-disante.

## La protection des salariés une priorité....

Le capacitaire de 8m2/individu ne concerne que les clients. Les salariés sont les grands oubliés mais les plus exposés. Les incivilités sont en augmentation. Mais la Direction propose d'analyser la typologie des incivilités pour connaître les tendances qui se dégagent. Intolérable pour la CGT. Elle réclame un renforcement des effectifs et des agents de sécurité dans toutes les boutiques qui le demandent.

## La direction impose un nouvel outil de RDV sans consulter les IRP....

Sur l'outil RDV- WYND, qui concerne à date 40% de l'activité, la CGT est déterminée et exige un passage en info-consultation au CSEC, car il y a un vrai impact sur l'organisation du travail (utilisation et gestion de plusieurs outils en même temps, interfaçage,...). La direction va y réfléchir.

## Des salariés en situation de handicap... toujours en reste.

Orange annonce avoir pris le problème de la qualité de masques inclusifs laissant à désirer. Elle travaille avec les fournisseurs pour de nouveaux modèles. Pour faire patienter les salariés, elle a commandé des lingettes antibuée.

La CGT réclame toujours un vrai bilan sur cette catégorie de salariés souvent isolée pendant les confinements et autres périodes d'éloignement de site.

## Pour la CGT, la protection des salariés est la seule priorité face à cette pandémie mortelle

### La CGT revendique :

- La mise en place d'un protocole renforcé et mieux disant sur tout le territoire.
- Un bilan d'impacts sanitaires particulièrement sur les salariés en télétravail Covid-19.
- Une indemnisation à la hauteur des réels frais supportés par les salariés à domicile.
- Un budget complémentaire d'augmentations salariales NAO 2020.
- Un plan d'embauches massif et ambitieux répondant aux besoins dans les services.
- Une prime Covid-19 exceptionnelle pour Tous

## Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	